

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) général à l'ensemble des 4 lots de la consultation 26S012

Pouvoir adjudicateur:

**AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
9, Avenue de Buffon
BP 36339
45063 ORLEANS CEDEX 02**

CONSULTATION 26S012

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES PLANS D'EAU

Procédure d'appel d'offres ouvert.

- Glossaire

Désignation	Signification
ADES	<u>ADES</u> est la banque nationale d'accès aux données sur les eaux souterraines qui rassemble sur un site internet public (www.ades.eaufrance.fr) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.
AELB	Agence de l'eau Loire-Bretagne est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire à caractère administratif et qui participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau.
AEP	L'alimentation d'eau potable est l'ensemble des équipements, des services et des actions qui permettent, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité en vigueur, distribuée ensuite aux consommateurs.
Aquaref	Laboratoire national de référence pour la surveillance des milieux aquatiques, est né de la nécessité de renforcer l'expertise française dans le domaine de la surveillance des milieux aquatiques à partir de la mise en réseau des compétences et des capacités de recherche des cinq établissements publics directement concernés : BRGM, IFREMER, INERIS, Irstea, LNE.
ARS	L'agence régionale de santé constitue une autorité unique au niveau régional, chargée du pilotage régional du système de santé.
BATHYMETRIE	Equivalent sous-marin de la topographie, c'est-à-dire description du relief immergé grâce à l'étude de la nature des fonds d'un milieu aquatique et de leur profondeur. Les résultats de ces études sont traduits par des cartes bathymétriques.
BD CarThAge LB	Base de Données de Cartographie Thématique de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est un référentiel des cours d'eau et des plans d'eau du bassin Loire-Bretagne.
Bordereau de prélèvements	Le <u>bordereau de prélèvement</u> est un formulaire rempli par le préleveur dans lequel les informations relatives aux conditions de prélèvements y sont regroupées.
BO	<u>Business Object</u>
BRGM	Le <u>bureau de recherches géologiques et minières</u> est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.
Code BSS	<u>Code national de la Banque du Sous-Sol</u> (BSS) attribué par le BRGM aux ouvrages souterrains notamment aux captages d'eau.
CT	Un <u>Contrat Territorial</u> est un outil financier proposé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le but de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Il permet d'intégrer l'ensemble des enjeux locaux mis en avant par l'état des lieux de la DCE et peut concerner une ou plusieurs thématiques.
DCE	La <u>Directive Cadre sur l'Eau</u> fixe des objectifs environnementaux et des échéances pour améliorer l'état écologique et l'état chimique des masses d'eau de surface
DEP	Direction de l'Evaluation et de la Planification au sein de l'AELB
DSI	Direction des Systèmes d'Information au sein de l'AELB
DREAL	Les <u>Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement</u> sont des services déconcentrés du ministère de la Transition écologique et solidaire chargés de mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement, d'aménagement durables et de logement.
EDILABO	L'échange de données informatisées pour laboratoire est un terme générique définissant la démarche de spécifications du Sandre relative à un standard d'échange de données unique pour la transmission informatisée des données entre un laboratoire d'analyses et un commanditaire donneur d'ordre.
EPCI	Les <u>établissements publics de coopération intercommunale</u> sont des structures administratives françaises regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun.

Equipe réseaux	<u>L'équipe réseaux</u> , au sein de EVAL, est en charge de l'acquisition des données des réseaux de suivi des milieux aquatiques
EVAL	Le <u>service « évaluation »</u> , au sein de DEP, assure l'acquisition et la synthèse des éléments de connaissance sur les milieux aquatiques
Fiche navette	La <u>fiche « navette »</u> est un formulaire rempli par le préleveur et transmis au coordinateur dans lequel les informations nécessaires à la mise à jour des fiches points d'eau y sont regroupées
Fiche points d'eau	La <u>fiche point d'eau</u> est un document présentant les informations relatives à la description et au fonctionnement du point d'eau.
HUB'EAU	Service pérenne de la toile Eau France, Hub'eau est, au sein du SIE, un outil d'intégration des données au service des outils de diffusion du SIE et des ré-utilisateurs de ces données.
INRAE	L' <u>Institut national de Recherche Agronomique et de l'Environnement</u> est un établissement public à caractère scientifique et technologique français de recherche dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture
Laboratoire agréé	Le <u>laboratoire agréé</u> est un laboratoire habilité par le Ministère de l'environnement. Le ministère de l'environnement agréé les laboratoires réalisant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, au titre du code de l'environnement.
Laboratoire d'analyses	Le <u>laboratoire d'analyses</u> est un organisme chargé de réaliser les analyses. Il produit des données conformément au cahier des charges attaché à la commande.
LD	La <u>limite de détection</u> est la plus petite valeur d'un paramètre à analyser sur un échantillon, pouvant être détectée et considérée comme différente de la valeur du blanc (avec une probabilité donnée), mais non nécessairement quantifiable. Deux risques sont pris en compte : le risque alpha de considérer le paramètre présent dans l'échantillon alors que sa grandeur est nulle ; le risque beta de considérer un paramètre absent alors que sa grandeur n'est pas nulle.
LQ	La <u>limite de quantification</u> est la valeur correspondant au seuil de quantification, c'est-à-dire la valeur au-dessous de laquelle le laboratoire n'est plus en mesure de déterminer avec exactitude la quantité du paramètre recherché. La limite de quantification est la plus petite valeur à partir de laquelle il existe un résultat de mesure avec une fidélité suffisante.
Lyxea® Desktop	Application de gestion développée en C#.NET par Antea Group, installée dans le système d'information de l'AELB. Ce progiciel se connecte à la base de données de l'AELB en mode client/serveur.
Mdm SANDRE	Outil permettant aux acteurs de l'eau de faire des demandes de création ou de modification des données de référence du Système d'Information sur l'Eau (SIE) tel que les intervenants, les taxons, les paramètres, les dispositifs de collecte, etc... http://mdm.sandre.eaufrance.fr/
MESO	Une <u>masse d'eau souterraine</u> est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères.
MEPE	Une <u>masse d'eau plan d'eau</u> est une partie distincte et significative des eaux de surface telle qu'un lac, un réservoir, constituant le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la DCE.
MO	<u>Maîtrise d'ouvrage</u> ou <u>Maître d'ouvrage</u> correspond au producteur de données
NAïADES	<u>Naïades</u> est l'interface nationale pour l'accès aux données des rivières et des lacs (http://www.naiades.eaufrance.fr/). Elle permet aux utilisateurs d'accéder aux données collectées par les agences de l'eau, les offices de l'eau et l'OFB sur les paramètres physiques, les concentrations de substances chimiques, les inventaires d'espèces et l'hydromorphologie en un point unique dans des formats standardisés. Elle offre un accès rapide à des données brutes ou agrégées (indicateurs, indices) grâce à des fonctionnalités de recherche, de consultation et d'export accessibles via des interfaces ou à distance
NODA	<u>Nouvelle Organisation des Données de l'Agence</u>
OFB	<u>Office Français de la Biodiversité</u> est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire à caractère administratif
OIEAU	<u>Office International de l'Eau</u> gère le site du SANDRE

OSUR	La <u>banque de bassin Eaux superficielles OSUR</u> est la base de données de l'AELB qui contient l'ensemble des informations recueillies dans le cadre de la surveillance de la qualité des cours d'eau et des plans d'eau sur le bassin Loire Bretagne
OSUR-WEB	Ancienne application de diffusion des données qualité permettant de consulter, via le site internet de l'AELB, le contenu du référentiel station/sites de l'AELB et de la base de données OSUR (données jusqu'en 2017). Elle n'est pas maintenue car remplacée par Naiades pour la diffusion des données brutes.
QUESU	<u>QUESU</u> est un scénario d'échanges <u>SANDRE</u> pour l'échange de données qualité des eaux superficielles
PAQ	Plan d'Assurance Qualité
Prestataire	Candidat retenu pour effectuer la prestation
Paramètre	Un <u>paramètre</u> est la propriété du milieu ou d'une partie du milieu qui contribue à en apprécier les caractéristiques et/ou la qualité et/ou l'aptitude à des usages. Le paramètre se décline d'une part en deux types : quantitatif et qualitatif, et d'autre part en cinq natures : physique, chimique, environnemental, microbiologique et hydrobiologique.
Pilote du marché	Le <u>pilote du marché</u> est la personne de l'AELB qui est en charge du bon déroulement de l'exécution du marché. Elle valide et décide les actions générales du marché. Elle représente la maîtrise d'ouvrage de l'AELB.
Point d'eau	Le <u>point d'eau</u> est une entité hydrogéologique (puits, forage, source, AEP, piézomètre...) indexé d'un code BSS. (ex : 05763X0008/AEP)
Prélèvement	Un <u>prélèvement</u> est la prise d'un échantillon en vue d'une analyse ou d'un essai. Dans le cas de prélèvements d'échantillons d'eau souterraine, le prélèvement se fait en vue d'analyses physico-chimiques pour le suivi de la qualité de l'eau des eaux souterraines.
Préleveur	Le <u>préleveur</u> est la personne qui réalise les prises d'échantillon en vue de leurs analyses.
Paramètre	Un <u>paramètre</u> est la propriété du milieu ou d'une partie du milieu qui contribue à en apprécier les caractéristiques et/ou la qualité et/ou l'aptitude à des usages. Le paramètre se décline d'une part en deux types : quantitatif et qualitatif, et d'autre part en cinq natures : physique, chimique, environnemental, microbiologique et hydrobiologique.
QESOUT	<u>Trame au format xlm</u> qui standardise et normalise les échanges de données de quantité et de qualité relatives aux eaux souterraines.
RCA	Le <u>réseau complémentaire agence</u> a pour vocation de répondre aux besoins particuliers de l'agence.
RCO	<u>Réseau de contrôle opérationnel</u> permet, dans le cadre du programme de surveillance de l'état des eaux, d'établir l'état des masses d'eau identifiées comme risquant de ne pas atteindre leurs objectifs environnementaux et d'évaluer l'efficacité des programmes de mesures sur celles-ci.
RCS	<u>Réseau de contrôle de surveillance</u> a pour vocation, dans le cadre du programme de surveillance de l'état des eaux, d'évaluer l'état général et les tendances d'évolution (à long terme) des eaux du bassin hydrographique, que ces évolutions soient naturelles ou dues aux activités humaines.
RD	Réseaux départementaux de suivis de la qualité des eaux superficielles
RL	Les <u>réseaux locaux</u> , financés par l'AELB, complètent la connaissance de la qualité des eaux superficielles des réseaux AELB et sont liés à des actions de reconquête de la qualité des milieux aquatiques (CT ou SAGE par exemple)
SAGE	<u>Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau</u> est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.
SANDRE	Le <u>Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau</u> a pour mission, d'établir et de mettre à disposition le référentiel des données sur l'eau du SIE. Ce référentiel, composé de spécifications techniques et de listes de codes libres d'utilisation, décrit les modalités d'échange des données sur l'eau à l'échelle de la France. D'un point de vue informatique, le Sandre garantit l'interopérabilité des systèmes d'information relatifs à l'eau.

SGBD	Un <u>Système de Gestion de Bases de Données</u> est un logiciel qui prend en charge la structuration, le stockage, la mise à jour et la maintenance d'une base de données. Il est l'unique interface entre les informaticiens et les données (définition des schémas, programmation des applications), ainsi qu'entre les utilisateurs et les données (consultation et mise à jour).
SIE	Le <u>Système d'information sur l'Eau</u> est conçu pour répondre aux besoins des parties prenantes (dont le grand public) en matière d'information environnementale publique dans le domaine de l'eau. Il recueille, bancarise et diffuse les données et les indicateurs sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages.
SNDE	Le <u>Schéma National des Données sur l'Eau</u> est un outil permettant l'organisation, la rationalisation et la mutualisation des données entre les différents producteurs de données, à l'échelle de la France. Il comporte des mécanismes de gouvernance et des dispositifs de production, de bancarisation, de traitement, de valorisation et de diffusion des données et se fonde sur des méthodologies communes, un référentiel des données partagé et un système de gestion de la qualité.
SQL	<u>Structured Query Language</u> est le langage d'accès normalisé à la base de données Osur.
VPN	<u>Virtual Private Network</u> est un réseau privé virtuel qui permet de créer un lien direct entre des ordinateurs distants.
WORKFLOW	Le <u>workflow</u> permet un pilotage et un suivi des traitements. Il sert à décrire le circuit de traitements des données entre les différents acteurs d'un processus, les délais, les contrôles de validation.
XML	L' <u>Extensible Markup Language</u> est un métalangage informatique de balisage générique dit « extensible » car il permet de définir différents espaces de noms. Il utilise des chevrons (< , >) encadrant les noms des balises. L'objectif initial de XML est de faciliter l'échange automatisé de contenus complexes (données métiers sur l'eau) entre systèmes d'informations hétérogènes (interopérabilité).

SOMMAIRE :

-	Glossaire	2
-	ARTICLE 1 – Présentation de l'agence de l'eau	7
-	ARTICLE 2 – Contexte	8
-	ARTICLE 3 – Allotissement et objet des prestations	9
-	ARTICLE 5 – Durée des lots	Erreur ! Signet non défini.
-	ARTICLE 6 – Présentation des différents intervenants	11
	6.1 L'agence de l'eau et ses différents partenaires.	11
	6.2 Les intervenants sur le marché.....	12

- ARTICLE 1 – Présentation de l'agence de l'eau

Établissement public de l'État à caractère administratif créé par la loi sur l'eau de 1964, l'agence de l'eau est chargée d'apporter aux élus et aux usagers, en collaboration avec les services de l'État, une vue d'ensemble des problèmes de l'eau et les moyens financiers qui leur permettent d'entreprendre une politique cohérente pour :

- lutter contre les pollutions,
- gérer la ressource en eau,
- préserver les milieux aquatiques.

Elle met en œuvre les objectifs prioritaires définis par le comité de bassin dans le cadre de programmes pluriannuels d'intervention. Tous les acteurs de la gestion de l'eau (collectivités, utilisateurs, administrations) sont représentés au sein du comité de bassin.

Les aides financières qu'elle apporte proviennent exclusivement des redevances perçues auprès des usagers de l'eau en fonction des pollutions rejetées et des prélèvements d'eau.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a son siège à Orléans - La Source et possède cinq délégations régionales (voir carte ci-après).

Elle intègre la qualité au cœur de ses métiers et est certifiée ISO 9001 : 2015 (Délivré par AB Certification – validité jusqu'au 14/07/2025).

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère et à la baie de l'Aiguillon, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il concerne plus de 334 communautés de communes et plus de 6 800 communes, 8 régions et 36 départements en totalité ou en partie.

Le territoire de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

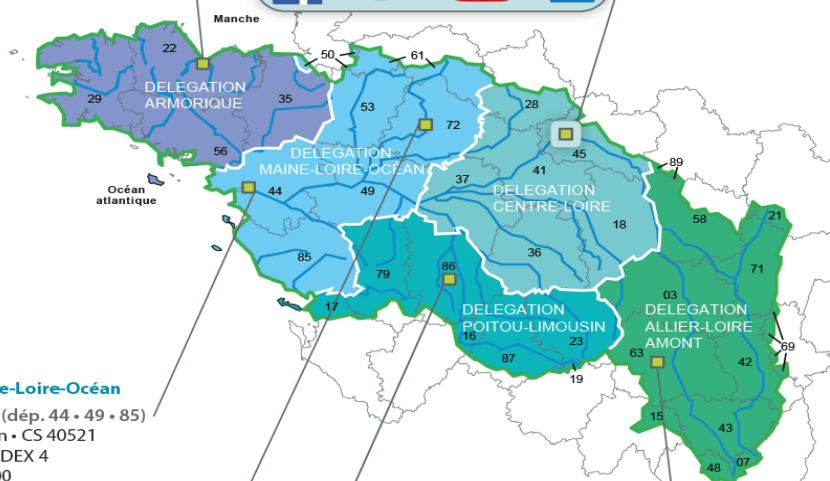
→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



- ARTICLE 2 – Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE), le programme de surveillance (PDS) 2022-2027 est établi sur les 6 années à venir du 3ème cycle de gestion pour suivre l'état écologique (ou le potentiel écologique) et l'état chimique des eaux douces de surface. Un nouveau programme de surveillance pour la période 2028-2033 (PDS 2028-2033) sera préparé en 2027. Il devrait être dans la continuité du PDS actuel.

Ce programme comprend plusieurs volets dont :

- le contrôle de surveillance (RCS) destiné à donner l'image de l'état général des eaux, notamment à l'échelle européenne, les stations de ce réseau sont représentatives de tous les types de cours d'eau (très petits aux très grands) et de toutes les pressions (faibles à fortes).
- le contrôle opérationnel (RCO) qui a pour objectif d'établir l'état des masses d'eau identifiées comme risquant de ne pas répondre à leurs objectifs environnementaux et d'évaluer les changements de l'état de ces masses d'eau suite aux programmes des mesures. Les stations de ce réseau doivent donc être représentatives des masses d'eau.

Le programme intègre également depuis 2012 le Réseau de Référence Pérenne (RRP). Quelques stations du réseau de sites de référence, qui avait été suivies de 2005 à 2008 pour établir les conditions de référence, ont été reprises dans ce réseau de référence pérenne intégré au programme de surveillance, afin de conforter la connaissance des conditions de référence des cours d'eau et de suivre leur évolution, et de prendre en compte les changements à long terme des conditions naturelles, notamment les effets des changements climatiques. De nouvelles stations ont également été intégrées afin de compléter la couverture de l'ensemble du réseau de surveillance DCE des masses d'eau du bassin.

L'AELB décline ce PDS en programmation annuelle adaptée aux objectifs recherchés, qu'ils soient de nature à diagnostiquer la qualité physico-chimique ou écologique des milieux aquatiques continentaux. Ces suivis qualité sont réalisés via des campagnes de prélèvements spécifiques et adaptés selon le milieu prospecté : cours d'eau, plans d'eau, eaux souterraines.

Par ailleurs, le 12^e programme d'intervention de l'AELB prévoit de suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de reconquête de la qualité des eaux sur le périmètre hydrographique des contrats territoriaux. Ce soutien s'inscrit dans une feuille de route partagée entre les acteurs territoriaux et l'AELB qui vise à rationaliser ces suivis dans le but d'évaluer l'efficacité et l'efficience des actions contractualisées mises en œuvre dans les territoires.

Les suivis locaux de la qualité des milieux aquatiques sont des outils structurants qui permettent l'accompagnement d'actions menées pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Ils permettent de construire un diagnostic fin à partir duquel des actions adaptées pourront être mises en œuvre. Après la réalisation des travaux, une nouvelle série de mesures permettra d'établir un bilan sur les effets obtenus sur les milieux.

- ARTICLE 3 – Allotissement et objet des prestations

Rappel sur la consultation 25S008 portant sur la surveillance de masses d'eau cours d'eau, plans d'eau et eaux souterraines et la coordination de l'ensemble de ces prestations ; l'acquisition et la bancarisation de données qualité sur les masses d'eau du bassin Loire-Bretagne dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance et des suivis locaux de la qualité des milieux aquatiques.

Cette consultation 25S008 couvrirait les prestations de :

- **Coordination et bancarisation des données de qualité des eaux continentales**
- **Prélèvements des eaux continentales (cours d'eau, plan d'eau et eaux souterraines)**
- **Analyses physico-chimiques des eaux, des sédiments**
- **Déterminations biologiques du phytoplancton des cours d'eau et de l'hydrobiologie des plans d'eau**

A l'issue de cette procédure 25S008 seuls les lots suivants ont été attribués :

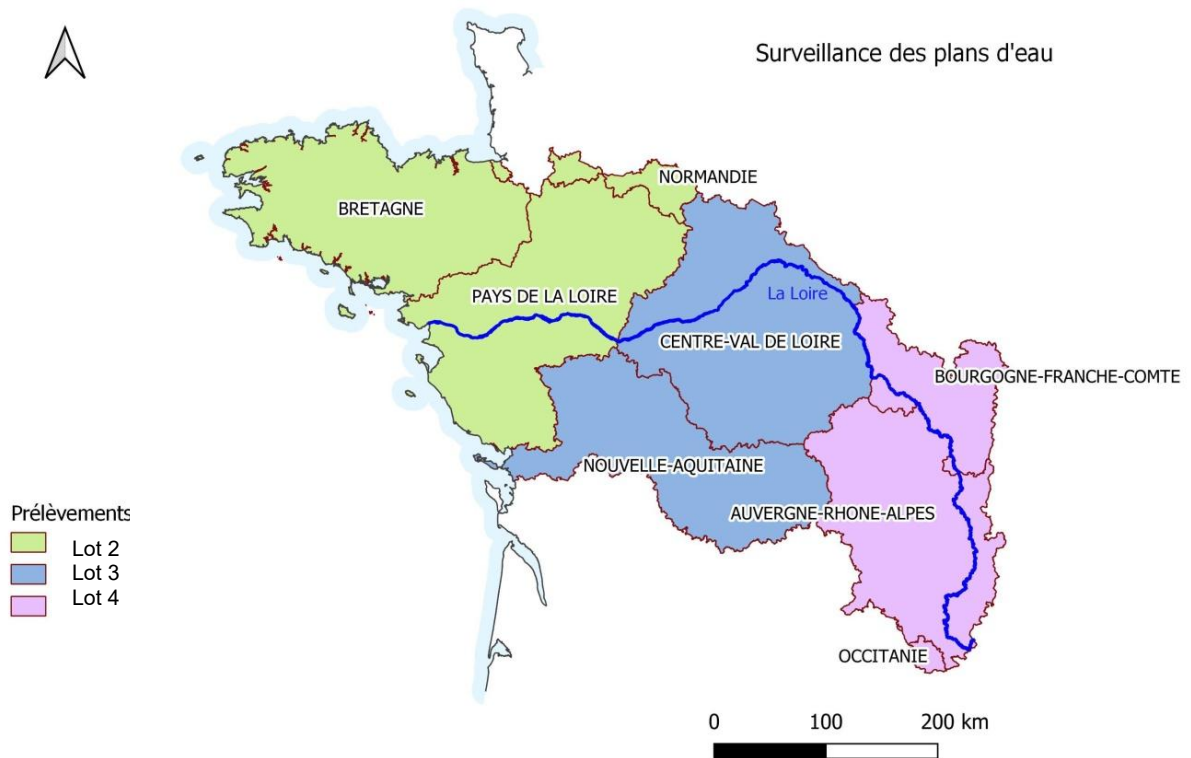
Lot	Prestations	Emprise géographique
Lot 1	Coordination et bancarisation	Ensemble du bassin
Lot 2	Prélèvements et analyses physico-chimiques - Cours d'eau	Zone A - Bretagne
Lot 3		Zone B - Normandie et Pays de Loire
Lot 4		Zone C - Centre Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine
Lot 5		Zone D - Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie
Lot 12	Analyses du phytoplancton - Cours d'eau	Ensemble du bassin
Lot 13	Prélèvements et analyses physico-chimiques – Eaux souterraines	Ensemble du bassin

Les lots relatifs aux plans d'eau ont été déclarés sans suite.

La nouvelle consultation 26S012 porte sur les lots suivants :

Lot 1	Analyses physico-chimiques – Plans d'eau	Ensemble du bassin
Lot 2	Prélèvements et analyses hydrobiologiques – Plans d'eau	Zone E - Bretagne, Normandie et Pays de Loire
Lot 3		Zone F - Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine
Lot 4		Zone G - Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie

Répartition géographique des lots 2, 3 et 4 :



- ARTICLE 4 – Présentation des différents intervenants

L'agence de l'eau et ses différents partenaires.

AELB : le pilotage de ce marché est assuré par la Direction de l'Evaluation et de la Planification et son service évaluation.

Le service évaluation assure l'acquisition et la synthèse des éléments de connaissance sur les milieux aquatiques, au travers des réseaux de mesure et des banques de données qu'il conçoit ou qu'il contribue à mettre en place.

Ce service fait réaliser des mesures de qualité sur les cours d'eau, les plans d'eau, les eaux littorales et les nappes souterraines du bassin. Ces mesures sont collectées, validées, puis intégrées :

- pour les eaux souterraines : dans la banque nationale ADES
- pour les cours d'eau et les plans d'eau (physico-chimie) : dans la base de données OSUR, interne à l'agence de l'eau et NAIADES, base nationale de mise à disposition des données
- pour les eaux littorales dans QUADRIGE

Banque de bassin Loire Bretagne : la banque de données du bassin Loire Bretagne pour les données cours d'eau, plans d'eau et eaux souterraines. L'administration est assurée par le service évaluation de l'agence de l'eau, aidé par un prestataire de services externe, le coordinateur/bancarisateur (titulaire du lot 1 25S008), également chargé de réaliser la bancarisation de ces données dans Lyxea.

Partenaires de l'agence : dans le cadre de la réalisation du programme de surveillance au titre de la DCE, différents interlocuteurs peuvent produire des données physico-chimiques et hydrobiologiques qui seront bancarisées dans la banque de bassin Loire Bretagne.

Ces *partenaires de l'agence* sont les DREAL, les Directions Régionales de l'OFB, les Conseils Départementaux, les fédérations de pêche, les syndicats de communes, structure porteuse d'un SAGE, ou plus localement des structures en charge de contrats territoriaux ou suivis locaux.

6.2 Les intervenants sur le marché

Outre les référents techniques de l'agence en charge du suivi de l'exécution des différents lots dont les coordonnées vous seront transmises après la notification, plusieurs intervenants sont en interaction (titulaires des différents lots de ce marché et d'autres marchés connexes).

Rôles des intervenants	Lots concernés
Analyses physico-chimiques - plans d'eau	Lot 1 du présent marché
Prélèvements et analyses hydrobiologiques - plans d'eau	Lots 2 à 4 du présent marché
	Lots des marchés connexes
Coordinateur / Bancarisateur	Lot 1 du marché 25S008
Prélèvements et analyses physico-chimiques - cours d'eau	Lots 2 à 5 du marché 25S008
Analyses du phytoplancton – cours d'eau	Lot 12 du marché 25S008
Prélèvements et analyses physico-chimiques - eaux souterraines	Lot 13 du marché 25S008
Biote Gammares	Lot unique du marché mutualisé inter-agences
Biote poissons	Marché mutualisé inter-agences à venir avec 1 lot global
Coordinateur du marché hydrobiologie cours d'eau	Lot 1 du marché 23S004
Inventaires hydrobiologiques – Cours d'eau	Lots 2 à 11 du marché 23S004
Auditeurs terrain et laboratoire – Tous milieux	Lots 1 à 7 du marché inter-agences des audits géré par AEAG
Maintenance de l'outil Lyxea®	Marché 24GC025 mutualisé entre AESN et AELB

Sur le présent marché 26S012 :

Analyses physico-chimiques - Plans d'eau : Titulaires d'un lot d'analyses physico-chimiques sur les plans d'eau (**lot 1**) du présent marché
Son rôle est d'effectuer les analyses physico-chimiques des eaux et sédiments prélevés dans le cadre des lots 9 à 11.

Prélèvements Plans d'eau et analyses hydrobiologiques : Titulaires d'un lot de prélèvements et d'analyses hydrobiologiques sur les plans d'eau (**lots 2 à 4**)

Son rôle est de prélever sur les sites de mesures des plans d'eau des prélèvements d'eau, de sédiments et hydrobiologiques et d'effectuer les analyses hydrobiologiques des échantillons prélevés¹.

Sur les marchés connexes

Coordinateur / Bancarisateur – Titulaire du lot 1 du marché 25S008

Son rôle est de réaliser :

- la programmation de la campagne de mesures dans l'outil de l'agence
- la mise à jour de la programmation
- le suivi de la campagne de surveillance (dépôt des plannings, vérification des sites x, y)
- la bancarisation et le contrôle des données de qualité des cours d'eau, plans d'eau et eaux souterraines (maîtrise d'ouvrage agence et partenaires) pour la physico-chimie et l'hydrobiologie
- l'assistance technique auprès des acteurs locaux pour la bancarisation de leurs données
- le bilan de la campagne.

Prélèvements et analyses physico-chimiques - Cours d'eau - Titulaires d'un lot de prélèvements et analyses physico-chimiques sur les cours d'eau (**lots 2 à 5**) du marché 25S008

Son rôle est de prélever sur les sites de mesures des cours d'eau des échantillons d'eau, de sédiments et de phytoplancton et d'effectuer les analyses physico-chimiques des eaux et sédiments prélevés.

Analyses phytoplancton : Titulaire d'analyses phytoplancton (**lot 12**) du marché 25S008

Son rôle est d'analyser les prélèvements phytoplancton prélevés par un préleveur cours d'eau physico-chimie (lots 2 à 5).

Prélèvements et analyses physico-chimiques des eaux souterraines – Titulaires des prélèvements et analyses physico-chimiques sur les eaux souterraines (**lot 13**) du marché 25S008

Son rôle est d'effectuer des prélèvements d'eau brute sur des points d'eau souterraine et d'effectuer les analyses physico-chimiques des eaux prélevées.

Biote gammares – Titulaire d'un marché mutualisé

Son rôle est de réaliser des campagnes d'exposition des gammares dans les cours d'eau et d'analyser ces échantillons de gammares avec des paramètres physico-chimiques.

Biote poissons – Titulaire d'un marché mutualisé en cours de renouvellement

Son rôle est de réaliser les analyses physico-chimiques des poissons prélevés dans le cadre des inventaires piscicoles réalisés par l'OFB sur son territoire (Réseaux RHP, RRP et RCS).

Coordinateur du marché hydrobiologie - cours d'eau – Titulaire du lot 1 du marché 23S004

Son rôle est de coordonner les différents titulaires des lots de prélèvements/analyses pour les inventaires hydrobiologiques des cours d'eau.

Préleveurs/déterminateurs hydrobiologie - cours d'eau – Titulaires des prestations de prélèvements /analyses, lots 2 à 11 du marché 23S004.

Son rôle est de réaliser des inventaires (prélèvements/analyses) des paramètres hydrobiologiques (macro-invertébrés, diatomées, macrophytes et poissons) sur les points de mesures des cours d'eau.

¹ Le titulaire du lot 1 transmet le flaconnage aux titulaires des lots 2 à 4 pour les prélèvements physico-chimiques. Ce sont les prélèvements d'eau et de sédiments cités. Le titulaire du lot 1 prend en charge les envois et retours des échantillons.

Auditeurs – Titulaires des 7 lots du marché inter-agences géré par AEAG

Son rôle est de réaliser des audits terrain et laboratoire pour les titulaires des lots prélèvements et analyses cours d'eau, plans d'eau et eaux souterraines sur les volets physico-chimie et hydrobiologie.

Maintenance de l'outil Lyxea® – Titulaire du marché inter-agences AELB-AESN 24GC025.

Son rôle est d'assurer la maintenance évolutive et applicative de l'outil Lyxea et de ses composants.